



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 29/09/2023

ID : 077-217701226-20230925-DEL\_25SEP23\_\_5-DE



**FINANCES PUBLIQUES**

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MELUN  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MELUN  
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL  
77010 MELUN CEDEX**

**Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques de MELUN  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MELUN  
20 quai Hippolyte Rossignol  
77010 Melun cedex  
Téléphone : 01 64 41 59 00  
Mél. : t077025@dgfip.finances.gouv.fr**

**POUR NOUS JOINDRE :**

Jours et heures d'ouverture :  
8h30 – 12h du Lundi au Vendredi  
13h30 – 16h Lundi/Mercredi/Vendredi  
Affaire suivie par : Jean-Louis MIDONET  
Téléphone : 01 64 41 31 19  
Mél : jean-louis.midonet@dgfip.finances.gouv.fr  
Réf. :

**MONSIEUR LE MAIRE DE COMBS-LA-VILLE**

Melun, le 2 juin 2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du référentiel M57

Monsieur le Maire,

En application des dispositions du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, qui prévoit un avis préalable du comptable public assignataire dans le cadre du passage obligatoire au référentiel budgétaire et comptable M57, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour la mise en oeuvre par la collectivité COMBS-LA-VILLE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Je précise que ce changement de référentiel entraîne automatiquement celui de l'ensemble des budgets annexes, hors M21, M22, M4, M49 qui ne sont pas éligibles.

Enfin, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- une délibération actant le changement de référentiel budgétaire et comptable et précisant, le cas échéant, la version choisie (abrégée ou développée) devra être prise avant le 31 décembre 2023.
- en application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2015-1899 précité, le présent avis sera joint à la délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Adjoint au comptable public  
Inspecteur des Finances publiques

Jean-Louis MIDONET

Direction Générale des Finances publiques  
Service de Gestion Comptable de MELUN  
Cité Administrative - Bâtiment B  
20 quai Hippolyte Rossignol  
77010 MELUN  
Tél. 01 64 41 30 05 - Fax 01 64 41 30 06